



BONNES PRATIQUES

Comment protéger mes animaux des fortes chaleurs ?



**VÉRIFIER L'ACCÈS À L'EAU
ET AUX ABREUVOIRS**
et augmenter le nombre



AÉRER LE BÂTIMENT
pour créer des courants d'air



**INSTALLER DES
VENTILATEURS ET
BRUMISATEURS**
quand c'est possible



CURER TRÈS SOUVENT
pour les animaux en aire paillée



**DISTRIBUER LA RATION
PRINCIPALE PLUTÔT LE SOIR**
et faire pâturer les animaux la nuit et
les laisser en bâtiment le jour



**AJUSTER LA RATION EN
ÉNERGIE ET MINÉRAUX**
selon les conseils de votre vétérinaire
ou de votre technicien spécialisé
élevage



**SURVEILLER RÉGULIÈREMENT
VOS ANIMAUX**
notamment la température corporelle
et limiter les actes de reproduction au
strict minimum



**DIMINUER LA DENSITÉ
D'ANIMAUX**
en bâtiment volailles ou porcs ou
engraissement



EN CAS DE SURMORTALITÉ LIÉE AUX FORTES CHALEURS
prévenir le Pôle Elevage Marne sans tarder - Tél. 03.26.64.96.88

Plus d'information

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE

Complexe agricole du Mont Bernard
Route de Suippes - CS 90525
51009 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. 03.26.64.08.13 / accueil-chalons@marne.chambagri.fr



marne.chambre-agriculture.fr



Avec la contribution financière
du département de la Marne et
du développement agricole et rural.


**agriculteurs
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MARNE